

que chose, et la place béante laissée par l'absent sur les rayons de sa bibliothèque le fait frémir furtivement.

“ Il n'y a rien que l'on rende moins fidèlement que les livres, dit sentencieusement un moraliste ancien ; l'on s'en met en possession par la même raison que l'on dérobe volontiers la science des hommes desquels on ne voudrait pas dérober l'argent.” Un livre prêté est en effet à moitié perdu, l'emprunteur le plus honnête s'accoutume à sa vue, il en remet de jour en jour la restitution et arrive, sans qu'il y songe, à se faire tacitement une morale à la Bilboquet : “ Ce livre pourrait bien être à moi, il devrait être à moi, il est à moi.” Au surplus, on ne se gêne guère avec les livres des autres, on en use sans façon ; ce sont les mains humides, les cendres du cigare, la poudre de l'écritoire, que sais-je ! Tout contribue à maculer les pages virginales.

Il est rare que le bouquin vagabond ne revienne pas légèrement détérioré comme un écolier qui aurait fait des fredaines ; ce ne sont quelques fois que des taches insignifiantes, que feuillets froissés ; mais aussi, plus souvent, le pauvre volume porte des stigmates indélébiles ; sa reliure est meurtrie, ses pages sont déchirées, et ses gardes n'ont su le défendre des plus vilaines atteintes. André Chénier posséda un Malherbe de l'édition de Barbou petit in-8° (1776) avec la notice et les notes de Meunier de Querlon ; il le prêta, et son Malherbe lui revint tout maculé d'encre, dans un pitoyable état. Sur la marge de la première page, le poète admirable des . . . *longs corridors sombres* a écrit de sa propre main les lignes suivantes :

“ J'ai prêté, il y a quelques mois, ce livre à un homme qui l'avait vu sur ma table et me l'avait demandé instamment. Il vient de me le rendre (1781) en me faisant *mille excuses*. Je suis certain qu'il ne l'a pas lu ; le seul usage qu'il en ait fait a été d'y renverser son écritoire, peut-être pour me montrer que, lui aussi, il sait *commenter*